



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

**Direction Départementale des Territoires
du Rhône**

Lyon, le

10 DEC. 2015

Service Eau et Nature

Mission Guichet Unique et Politique de Contrôle

**PREFECTURE DU RHONE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DU RHONE - SERVICE EAU ET NATURE**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du **08 DEC. 2015**, le projet de travaux de réaménagement du secteur de la confluence des rivières de la Brévenne et de la Turdine sur le territoire de la commune de L'ARBRESLE, est soumis à enquête publique préalable à l'autorisation unique au titre des articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement sollicitée par la commune de L'ARBRESLE.

Les travaux consistent à améliorer le transit des crues à la confluence Brévenne-Turdine, notamment en décaissant le lit majeur en rive gauche de la Brévenne et en réalisant un ouvrage de décharge dans la continuité de la passerelle de la Belle Meunière.

L'enquête se déroulera pendant un mois, du 4 janvier au 4 février 2016 inclus.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier en mairie de L'ARBRESLE aux jours et heures d'ouverture au public. Toute personne pourra obtenir sur sa demande, et à ses frais, communication d'un exemplaire du dossier d'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier en mairie de L'ARBRESLE, aux jours et heures ouvrables d'ouverture au public. Des informations pourront être demandées auprès de M.Cyril CHATAGNAT, responsable urbanisme de la commune de L'ARBRESLE, joignable au n° : 04.74.71. 00 00 / Fax : 04.74.71.00.10, ou sur le site www.mairie-larbresle.fr.

Toute personne aura la possibilité, sur sa demande et à ses frais, d'obtenir communication d'un exemplaire du dossier d'enquête.

ARTICLE 4 : M. Maurice LIGOUT, retraité chef d'entreprise bâtiments industriels et particuliers, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de L'ARBRESLE, aux dates et heures suivantes :

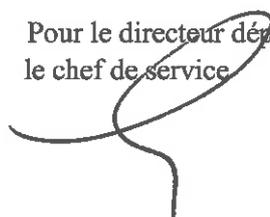
4 janvier 2016	14h à 16h
13 janvier 2016	10h à 12h
23 janvier 2016	10h à 12h
4 février 2016	15h à 17h

M. Jean-Pierre TROSSEVIN, retraité notaire-honoraire, est désigné en qualité de suppléant.

Les observations sur le projet seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de L'ARBRESLE, ou adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie précitée, à la direction départementale des territoires du Rhône- service eau et nature, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Rhône : www.rhone.gouv.fr
Au terme de l'enquête publique, le préfet du Rhône est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation.

Pour le directeur départemental
le chef de service

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that starts from the left, goes up and over, then down and back to the left, ending in a vertical line that points down to the name below.

Laurent GARIPUY